

## Lancement du Club des équipementiers du recyclage

Afin de donner de la visibilité aux acteurs français, le PEXE et le pôle de compétitivité TEAM2 ouvre le Club des équipementiers du recyclage. Une quarantaine de fabricants de matériels de traitement et de recyclage des déchets y prennent part.

Déchets | 28 novembre 2018 | Florence Roussel

A-

A+



*A l'occasion du salon Pollutec, le Club propose un Parcours des équipementiers français du recyclage.*

© Florence Roussel

Ils innovent, conçoivent et fabriquent des broyeurs, compacteurs, machines de tri, chaîne de triage des déchets et autres équipements de recyclage des biodéchets ou d'huiles. Les équipementiers français du recyclage sont nombreux et reconnus mais surtout à l'international.

Aujourd'hui, pour la plupart, 80 % de leur marché se fait hors de France alors que la conception et la fabrication des produits sont faites dans l'Hexagone. Pour leur donner de la visibilité, le pôle de compétitivité TEAM2 lance le Club des équipementiers du recyclage. Une quarantaine d'acteurs sont amenés à y prendre part au cours de l'année 2019. "Tous ces acteurs sont complémentaires sur les marchés du recyclage. Ils vont pouvoir travailler ensemble et proposer des solutions complètes, plus larges", explique Christian Traisnel, directeur général du pôle.

## Bientôt un label identifiable

L'objectif est clairement de conquérir le marché français appelé à grandir. Avec 800 millions de tonnes de matières consommées en France chaque année, dont seulement le quart est renouvelable, le problème du recyclage est aujourd'hui critique. D'autant plus que la capacité de stockage des déchets sur le territoire français est désormais limitée à un peu plus de 10 années de leur production annuelle. La filière de valorisation des déchets a ainsi un important potentiel de développement avec un doublement de la quantité à traiter.

*"Il faut mettre à l'honneur les technologies de ces entreprises et montrer aux donneurs d'ordres - nationaux et étrangers - la richesse et la qualité des équipements made in France",* estime Christian Traisnel. Pour que ces acteurs soient identifiables, le Club va créer un label qui garantit la conception française et une fabrication au minimum à 80 % française. 10 acteurs seront labélisés courant 2019. *"Ce label démontrera que ces solutions sont bonnes et qu'elles améliorent le process dans lequel elles sont installées",* espère le directeur général du pôle de compétitivité.

*"L'intérêt de ce Club c'est la visibilité qu'il offre",* témoigne François Salomon, président de la société Décoval. Ce spécialiste du compactage et du broyage veut se faire connaître des industriels français qui recherchent une solution sur-mesure et compacte. Pour David Ravet, responsable développement de la société MTB Recycling, l'enjeu est de séduire le marché français. Ce spécialiste du recyclage de câbles électriques réalise 90 % de son chiffre d'affaires à l'export surtout aux USA où il est leader du secteur. Souvent des PME, à l'image de Greencreative (22 salariés), tous les membres du Club des équipementiers du recyclage veulent se faire entendre et gagner leur place aux dépens des équipementiers allemands et italiens aujourd'hui très présents en France.



Florence Roussel, journaliste  
Rédactrice en Chef